

## Questions-réponses : ERMS

Que signifie ERMS ?

- ERMS est l'abréviation d'Euro Reserve Management Services (Services en matière de gestion des réserves en euros), une gamme de services de gestion d'actifs financiers libellés en euros.

A qui les ERMS de la Bundesbank s'adressent-ils ?

- Les ERMS de la Bundesbank sont proposés aux banques centrales n'appartenant pas à la zone euro, aux autorités monétaires et aux organisations internationales.

Comment puis-je obtenir plus de renseignements sur les ERMS ?

- Veuillez appeler le +49 69 9566 1600, nous envoyer un courrier électronique à [cbs@bundesbank.de](mailto:cbs@bundesbank.de) ou prendre contact avec nous via les Dealing Codes BUBA ou BUBD de Reuters.

Comment puis-je contacter la Bundesbank pour toute question d'ordre plus général ?

- Veuillez appeler le +49 69 9566 3512 ou envoyer un courrier électronique à [info@bundesbank.de](mailto:info@bundesbank.de).

Quels services la Bundesbank offre-t-elle dans le cadre des ERMS ?

- Nous fournissons les services suivants : comptes courants, services de paiement via TARGET2, dépôts à terme libellés en euros, comptes de dépôt de titres, négociation de titres, prêts de titres, gestion de portefeuilles et opérations de change.

Quels autres services sortant du cadre des ERMS la Bundesbank offre-t-elle aux banques centrales étrangères, aux autorités monétaires et aux organisations internationales ?

- Nous proposons également des formations à l'attention des employés de banques centrales étrangères via notre Technical Central Bank Cooperation ([Link](#)) et le Cash Processing Centre ([Link](#)).

Dans quelle annexe de produits puis-je trouver des informations sur les services offerts ?

- Les informations sur les services sont disponibles dans les annexes de produits suivantes.
  - Gestion de comptes : Services de base, Section I.
  - Services de paiement : Services de base, Section I.
  - Rémunération de comptes/Dépôts à vue : Services d'investissement, Sections I et III.
  - Dépôts à terme : Services d'investissement, Sections II et IV.
  - Gestion de comptes de dépôt de titres : services de base, Section II.
  - Négociation de titres : Services d'investissement, Section V.

Prêts de titres : Services d'investissement, Section VI.

Gestion de portefeuilles : Services d'investissement, Section VIII et Directives d'investissement normalisées (Standardized Investment Guidelines).

Services d'investissement : Services d'investissement, Section VII.

Comment mon compte auprès de la Bundesbank est-t-il rémunéré ?

- Jusqu'à trois taux d'intérêt s'appliquent au compte que vous détenez auprès de la Bundesbank.

En premier lieu, vous obtenez des intérêts en fonction du taux appliqué à notre facilité d'investissement Tier 1. Votre propre limite Tier 1 est fonction de vos actifs en compte moyens les plus récents et est régulièrement révisée.

Vous pouvez également utiliser notre facilité d'investissement Tier 2. Ce service est un dépôt à vue très bien noté par les établissements de crédit allemands. Nous agissons à titre d'agent pour le compte de nos clients afin d'augmenter l'intérêt moyen sur votre compte.

Enfin, les actifs qui dépassent votre investissement Tier 1 et Tier 2 sont considérés comme des soldes excédentaires et sont rémunérés en conséquence.

Vous pouvez solliciter de plus amples informations sur les différents niveaux de rémunérations en envoyant un courrier électronique à [cbs@bundesbank.de](mailto:cbs@bundesbank.de).

La Bundesbank propose-t-elle également des comptes libellés en dollars américains ou dans d'autres monnaies étrangères ?

- Les ERMS de la Bundesbank portent essentiellement sur les actifs libellés en euros. C'est pourquoi nous ne proposons pas à nos clients de comptes libellés en dollars américains ou dans d'autres monnaies étrangères. Nous leur offrons toutefois des services d'opérations de change.

Vais-je recevoir des relevés de compte quotidiens (MT 950) pour mon compte auprès de la Bundesbank ?

- Non, les relevés de compte (MT 950) sont uniquement générés quand votre compte a été débité ou crédité pendant la journée. En l'absence de mouvement, vous ne recevrez pas de relevé de compte.

Un solde minimum est-il requis ?

- Non, nous n'exigeons pas de solde minimum sur le compte que vous détenez auprès de nous. Vous devez toutefois conserver un solde créditeur. Nous vous recommandons de vous assurer que vous disposez des fonds suffisants sur votre compte le premier jour du mois pour couvrir le règlement de nos commissions.

Etablissez-vous une valeur maximale pour les soldes de compte ?

- Nous ne fixons aucun plafond sur les soldes de compte.

Quelles sont les heures limites actuelles pour les ordres de paiement en euros ?

- Pour le traitement le jour même, vous devez soumettre vos ordres de paiement en euros à la Bundesbank avant les heures limites suivantes :
  - MT 103 - 16 h 45 (FRA heure locale)
  - MT 200/201/202/203 - 17 h 45 (FRA heure locale)
- Pour les paiements en euros, les heures limites de couverture suivantes s'appliquent :
  - MT 103 - 16 h 55 (FRA heure locale)
  - MT 200/201/202/203 - 17 h 55 (FRA heure locale)

Formatiert: Italienisch (Italien)

Formatiert: Italienisch (Italien)

Comment la Bundesbank traite-t-elle les paiements non couverts ?

- Les paiements non couverts seront placés en file d'attente jusqu'à la mise à disposition de la couverture. Les paiements encore dans la file d'attente à l'heure de fermeture de la couverture seront automatiquement supprimés. Dans ce cas, le client en sera informé au moyen d'un message SWIFT.